

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
Service des Assemblées
JL/CB
Marignane, le 3-mars-16

Conseil Municipal du 24 août 2011.

Compte-rendu.

Conseillers Municipaux : Effectifs : 39 ; Présents : 32; Pouvoirs : 7

L'AN DEUX MILLE ONZE, LE 24 AOUT, A DIX HUIT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN L'HOTEL DE VILLE SOUS LA PRESIDENCE DE M. Eric LE DISSES, MAIRE, PAR SUITE DE CONVOCATION EN DATE DU 16 AOUT 2011.

ETAIENT PRESENTS : MMES, MM. LE DISSES Eric, Maire, MOY Geneviève, COLIN Patricia, GUIOT Robert, SIMON Chantal, MATTEONI Guy, VINCIGUERRA Catherine, LE BORGNE Yves, CUDENNEC Odile, AGULLO Pascal, PRADEL Véronique, PUECHEGUT Emmanuelle, GIULIANO Vito, Adjoints, GIVAUDAN Julien, PONTOUS Guy, DENIS Jean François, ROS Marie Rose, BRUNEL Jean, LO IACONO Michel, BLASZYCK Michel, JOUANDON Laurence, LEGAL Corinne, GOELZER Martine, SUCCAMIELE Nathalie, PALMASI Sandrine, PANAGOUDIS Grégory, GINI Michel, LANTERMO Christiane, GARGANI Marie Claude, PEREZ Marie-José, MIRA Elisabeth, VENDRAME Richard, conseillers municipaux.

ABSENT : /

ONT DONNE POUVOIR : Lorenzo ROCCARO à Eric LE DISSES, Paule POUET à Robert GUIOT, Laurent LAVIE à Geneviève MOY, Xavier LOPEZ à Patricia COLIN, Vincent GOMEZ à Michel GINI, Christiane AZAM à Marie-Claude GARGANI, Daniel SIMONPIERI à Marie-José PEREZ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory PANAGOUDIS.

es

Ouverture de la séance : 18 H.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Le conseil désigne M. PANAGOUDIS en qualité de Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs reçus.

Le Secrétaire de séance donne lecture des Décisions du Maire prises depuis le Conseil Municipal du 12 juillet 2011 :

N° S/DATE	OBJETS
203 20/07.	S. JURIDIQUE. BATIMENTS COMMUNAUX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION CENTRE CULTUREL SALVADOR DALI (Ecole A. Camus).
204 20/07.	S. JURIDIQUE. BATIMENTS COMMUNAUX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION DES RETRAITES DU NOUVEAU MARIGNANE. (2 rue Cazeaux).
205 20/07.	ESE. MISE A DISPOSITION PAR LA VILLE D'AVIGNON DU « CARILLON DU BAN DES VENDANGES » – FETES PROVENCALES 9 AU 12 SEPT. 2011.
206 22/07.	S. JURIDIQUE. DEFENSE DE LA COMMUNE. POURVOI EN CASSATION DEVANT LE CONSEIL D'ETAT DEPOSE PAR MLE FOUCHET.
207	S. JURIDIQUE.

22/07.	BATIMENTS COMMUNAUX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION FORME ET DETENTE. (Conservatoire de danse du Planet).
208. 22/07.	S. JURIDIQUE. BATIMENTS COMMUNAUX. MISE A DISPOSITION LOCAUX ASSOCIATION MUSEE D'HISTOIRE DE MARIGNANE (14 rue Covet).
209 22/07.	S. JURIDIQUE. ASSURANCE PERTES FINANCIERES « ANNULATION MANIFESTATIONS ETE 2011 » CONCERTS DU PARC CAMOIN ET DU COURS MIRABEAU.
210. 25/07.	ANIMATION/FESTIVES. CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE COMMUNAL AVEC LA SOCIETE SVDA. POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION DE DISTRIBUTEURS DE BOISSONS ET CONFISERIES SUR LE SITE MARIGNANE PLAGE.
211. 25/07.	ESE. FESTIVAL THEATRE AMATEUR « J'M LA COMEDIE » 21 SEPT. 2011 CONTRAT DE PRESTATION ASSOCIATION « LEI PASTOUREU FAREN ».
212. 25/07.	ESE. ANIMATIONS ESTIVALES 2011. Mise en place d'un dispositif de secours Cours Mirabeau, plage du JAI et auditorium du Parc Camoin. Convention avec la Croix Rouge Française.
213. 25/07.	S. JURIDIQUE. REQUETE N° 11.04797-3 DEPOSEE PAR APEX-ENVIRONNEMENT DEVANT LE TAM.
214 25/07.	S. JURIDIQUE. REQUETE N° 11.04796-3 DEPOSEE PAR APEX-ENVIRONNEMENT DEVANT LE TAM.
215. 25/07.	HCS. BIENS COMMUNAUX. REGULARISATION DES CHARGES LOCATIVES. APPARTEMENTS DU PARC ST GEO ² RGES PERIODE DU 1 ^{er} OCT. 2009 AU 30 SEPT. 2010.
216. 25/07.	HCS. BIENS COMMUNAUX. PAIEMENT DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES. BAUX LOCATIFS. ANNEE 2010.
217 26/07	S.JURIDIQUE APPEL MASSE CONTRE LE JUGEMENT DU T.G.I. DU 7 JANVIER 2011 DESIGNATION D'AVOCATS (MAITRE WATTERCAMPS) POUR REPRESENTER LA COMMUNE
218 26/07	ANIMATIONS FESTIVES CONCERT « EARTH WIND AND FIRE » LE 16 OCTOBRE 2011 – CONTRAT SARL ARTS ET LOISIRS GESTION
219 26/07	ANIMATIONS FESTIVES FESTIVAL THEATRE AMATEUR “J'M LA COMEDIE” 22 SPETEMBRE 2011 THEATRE MOLIERE – CONTRAT ASSOCIATION “IL Y A LES BONNS, LES MAUVAIS ET LE RESTE”
220 26/07	ANIMATIONS FESTIVES FESTIVAL THEATRE AMATEUR « J'M LA COMEDIE » 23 SEPTEMBRE 2011 THEATRE MOLIERE – CONTRAT ASSOCIATION « LES COMEDIENS DES QUATRE TOURS »
221 27/07	ANIMATIONS FESTIVES FESTIVAL THEATRE AMATEUR « J'M LA COMEDIE » 24 SEPTEMBRE 2011 THEATRE MOLIERE – CONTRAT ASSOCIATION « EVENEMENT »
222 27/07	S.JURIDIQUE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION LA RAPIERE MARIGNANAISE
223 27/07	S.JURIDIQUE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU SERVICE PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION

224 02/08.	HCS. BIENS COMMUNAUX. LOCATION A MME C. DERYCKE APPARTEMENT GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN.
225 02/08.	S. JURIDIQUE. BATIMENTS COMMUNAUX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION COLLEGE QUARTIER JACQUES PREVERT.
226 02/08.	S. JURIDIQUE. BATIMENTS COMMUNAUX. MISE A DISPOSITION LOCAL ASSOCIATION DES MEDAILLES MILITAIRES
227 02/08.	S. JURIDIQUE. BATIMENTS COMMUNAUX. MISE A DISPOSITION LOCAL COMITE D'ENTENTE ET DE COORDINATION DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES.
228 04/08	ST. ACHAT ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS, D'IMPRIMANTES, D'UNE SOLUTION LOGICIELLE ET REPRISE DE L'ANCIEN MATERIEL. SIGNATURE DU MARCHE.
229 04/08	ST. MARCHE « CONTROLES PERIODIQUES POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES AIRES DE JEUX ET DE LEURS EQUIPEMENTS Y COMPRIS SOLS DE SECURITE.
230 04/08	ST. AVENANT N°1 AU MARCHE N°28. TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE MARIGNANE PLAGE.
231 04/08	JURIDIQUE. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MARSEILLE.
232 18/08	ESL/ASSEMBLEES. MODIFICATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE MARIGNANE ET LE STADIUM CLUB POUR L'ORGANISATION DE LA COURSE PEDESTRE CARRY MARIGNANE DU 28 AOUT 2011
233 18/08	DGS/ASSEMBLEES COURSE PEDESTRE CARRY MARIGNANE DU 28 AOUT 2011. CONVENTIONS DE PARTENARIAT VILLE DE MARIGNANE/DIVERS PARTENAIRES SPONSORS.
234 18/08	JURIDIQUE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A LA MISSION LOCALE EST ETANG DE BERRE
235 18/08	JURIDIQUE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN A L'ASSOCIATION CLUB CANIN DE MARIGNANE
236 18/08	JURIDIQUE RETRAIT DE LA DECISION N°196 DU 11 JUILLET 2011. CONVENTION POUR L'ORGANISATION D'UNE FOIRE PROFESSIONNELLE D'ANTIQUITES BROCANTE LE 19 AOUT 2011 COURS MIRABEAU.
237 18/08	JURIDIQUE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION CMS VOLLEY BALL
238 18/08	JURIDIQUE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION VETERANS FOOT MARIGNANAIS
239 18/08	JURIDIQUE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION LES MAGIC FIESTAS
240 18/08	JURIDIQUE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION MARIGNANE ECHANGES INTERNATIONAUX
241 18/08	JURIDIQUE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION DE ROUES...DE POINTES
242	JURIDIQUE

18/08	MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'AMICALE FESTIVE DE LA POLICE MUNICIPALE.
243 18/08	JURIDIQUE AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 15/02/2011. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION O FIL DE SOI.

Le procès-verbal du conseil municipal du 12 juillet 2011 est adopté à l'unanimité (pour : 39).

Puis, il est passé à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.

LE CONSEIL,

DECIDE, à l'unanimité (39), **de constituer** une servitude de passage à l'euro symbolique au profit de la Société d'Electricité Réseau Distribution France, sur les propriétés communales cadastrées section AR n°16 et AR n° 19, pour le passage d'une ligne souterraine pour le renforcement de son réseau, au boulevard Frédéric Mistral. **CHARGE** l'Office Notarial de Marignane de la rédaction de l'acte à établir en double minutes avec le notaire d'ERDF. **PRECISE**, qu'au titre de compensation des préjudices, une indemnité unique et forfaitaire de 20 € sera versée par ERDF à la Commune. **PRECISE** que la Société d'Electricité Réseau Distribution France prend en charge les frais notariés.

DECIDE, à l'unanimité (39), **de procéder**, compte tenu de sa désaffectation, **au déclassement** de l'immeuble communal composé de sept appartements, situé rue Roland Garros, cadastré section AP n° 14, du domaine public communal dans le domaine privé de la commune ; **de vendre** cet immeuble à la société ERILIA, au prix total de 420 000 euros, afin d'augmenter le nombre de logements sociaux. **PRECISE** que les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur, conformément aux accords intervenus.

DECIDE, à l'unanimité (39), **de donner** à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole **un avis favorable** pour procéder à la modification n° 8 du Plan d'Occupation des Sols (appelé Plan Local d'Urbanisme) de Marignane, sous réserve que l'exclusion des plateformes logistiques soit limitée aux activités à vocation commerciale.

DECIDE, à l'unanimité (39), **d'approuver** et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre de conception et de réalisation des VRD pour la revitalisation du centre ancien de Marignane, avenant dont l'objet est d'acter le changement du titulaire du contrat de maîtrise d'œuvre CITTA/BRACE INGENIERIE qui devient CITTA/BETEM INGENIERIE.

DECIDE, à l'unanimité (39), **d'approuver** les travaux d'entretien et de restauration des rives de la plage du Jaï, qui fait l'objet d'échouages massifs de déchets divers et d'algues vertes, **de solliciter** l'attribution d'une aide publique du Conseil Général, suivant le plan de financement prévisionnel ci-après :

(taux maximum autorisé de 80 % d'aides publiques) :

Financier	Taux	Montant sollicité en Euros
CONSEIL REGIONAL	30 %	12 541.81
CONSEIL GENERAL	50 %	20 903.01
AUTO FINANCEMENT	20 %	8 361.20
MONTANT TOTAL	100 %	41 806.02

De s'engager à financer, par des ressources propres, la part des dépenses qui ne sera pas couverte par les subventions, **dit** que les dépenses seront engagées en section investissement.

DECIDE, à l'unanimité (pour : 39), **d'approuver** les travaux d'entretien et de restauration des rives de la plage du Jaï, qui fait l'objet d'échouages massifs de déchets divers et d'algues vertes, **de solliciter** l'attribution d'une aide publique du Conseil Régional, suivant le plan de financement prévisionnel ci-après :

(taux maximum autorisé de 80 % d'aides publiques) :

Financier	Taux	Montant sollicité en Euros
CONSEIL REGIONAL	30 %	12 541.81
CONSEIL GENERAL	50 %	20 903.01
AUTO FINANCEMENT	20 %	8 361.20
MONTANT TOTAL	100 %	41 806.02

De s'engager à financer, par des ressources propres, la part des dépenses qui ne sera pas couverte par les subventions, **dit** que les dépenses seront engagées en section investissement.

DECIDE, à l'unanimité (pour : 39), **d'approuver** la demande de prise en compte du littoral marignanis dans le cadre du Plan National de Lutte contre les Algues vertes, mis en œuvre par l'Etat, **de solliciter**, à ce titre, l'attribution d'une aide publique, tant financière qu'en matière d'expertise.

DECIDE, à l'unanimité (pour : 39), **de conclure** une convention de partenariat avec le Conseil Général, pour le développement du réseau de lecture publique dans le Département des Bouches-du-Rhône.

DECIDE, à l'unanimité (pour : 39), **de créer**, à compter du 1^{er} septembre 2011, les emplois permanents à temps complet suivants :

FILIERES	CADRES D'EMPLOIS	GRADES	NOMBRE D'EMPLOIS
ADMINISTRATIVE	Attaché territorial	Attaché principal	1
ADMINISTRATIVE	Attaché territorial	Attaché	1
TECHNIQUE	Ingénieur territorial	Ingénieur principal	1
TECHNIQUE	Ingénieur territorial	Ingénieur	1

D'approuver le tableau des emplois permanents de la collectivité ainsi modifié.



Conformément à la législation en vigueur, Monsieur le Maire informe le conseil municipal de sa décision d'engager une procédure de fin de détachement anticipée sur emploi fonctionnel concernant le Directeur Général des Services.



Clôture de la séance : 18h40



Le Maire,
Eric LE DISSES.